



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CORPS DES IEN, DÉTACHEMENT DANS LES CORPS DES IA-IPR ET DES IEN, INTÉGRATION DIRECTE DANS LES CORPS DES IA- IPR ET DES IEN**

**Circulaire n° 2022-054 du 07/04/2022 relative au recrutement par voie de liste d'aptitude dans le corps des IEN, au détachement dans les corps des IA-IPR et des IEN et à l'intégration directe dans les corps des IA-IPR et des IEN**

**Division des personnels ATSS et d'encadrement - DPAE  
Bureau des Personnels d'Inspection et de Direction - BPID**

Affaire suivie par : Christine DUBOIS

Tél : 01 57 02 62 36

Mél : [ce.bpid@ac-creteil.fr](mailto:ce.bpid@ac-creteil.fr)

*Texte adressé à madame et messieurs les présidents des universités Paris 8, Sorbonne Paris Nord, Gustave Eiffel, Paris-Est-Créteil, monsieur le directeur de l'ISMEP de Saint Ouen, monsieur le directeur de l'INSPÉ, monsieur le directeur de l'ENS Louis Lumière, mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de Seine et Marne, de Seine Saint Denis et du Val de Marne, monsieur le directeur général du CROUS, mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale, madame la déléguée académique à la formation et au développement professionnel, monsieur le directeur territorial Ile-de-France du Canopé, monsieur le conseiller technique établissements et vie scolaire, madame la déléguée régionale de l'office national d'information sur les enseignements et les professions, madame la surintendante, directrice de la maison d'éducation et de la légion d'honneur de Saint Denis, mesdames et messieurs les chefs d'établissement, mesdames et messieurs les directeurs des centres d'information et d'orientation, monsieur le directeur régional de l'UNSS*

Références :

- Code général de la fonction publique
- Décret n° 90-675 du 18 juillet 1990 modifié portant statuts particuliers des IA-IPR et des IEN
- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
- Lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports
- Bulletin officiel n°14 du 7 avril 2022, bulletin officiel spécial n° 6 du 28 octobre 2021 et bulletin officiel spécial n° 9 du 5 novembre 2020

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités d'inscription et les calendriers afférents au recrutement par voie de liste d'aptitude pour l'accès au corps des IEN, au détachement dans les corps des IA-IPR et des IEN et à l'intégration directe dans les corps des IA-IPR et des IEN

<b>LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CORPS DES IEN</b>	
Ouverture du <u>portail agent</u> pour la saisie des demandes : <a href="https://portail.agent.phm.education.gouv.fr">https://portail.agent.phm.education.gouv.fr</a>	8 avril au 22 avril 2022
Publication de l'arrêté d'inscription sur le site internet ministériel	à partir du 4 juillet 2022

<b>DÉTACHEMENT DANS LE CORPS DES IA-IPR ET DES IEN INTÉGRATION DIRECTE DANS LE CORPS DES IA-IPR ET DES IEN</b>	
Saisie des demandes sur le <u>portail Colibris</u> : <a href="https://portail.colibris.education.gouv.fr/personnels-dencadrement/">https://portail.colibris.education.gouv.fr/personnels-dencadrement/</a>	8 avril au 2 mai 2022
Résultats par courriel	à partir du 11 juillet 2022

Pour le recteur et par délégation,  
Le secrétaire général adjoint,  
directeur des relations et des ressources humaines

Mehdi CHERFI